



LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 24^E ANNÉE | N° 03 | JUIN 2017



Les JSP d'Yvonand, en compagnie des JSP de Treycovagnes, défilent pour la première fois, avec sérieux. Yverdon-les-Bains, 13 mai 2017

L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Informations officielles	3-7
Vie associative	8-10
A votre service	11-12

Que ce soit pour éteindre sa soif, pour faire pousser fruits, légumes et céréales ou encore éteindre des incendies, l'eau est indispensable. Sans elle, pas de vie.

Dans notre pays, avoir de l'eau potable chez soi, directement depuis son robinet, est une évidence. Alors que nous devrions le voir comme un privilège!

L'eau que nous consommons est un produit alimentaire qui nécessite une

surveillance étroite de la source au robinet en passant par le réseau de distribution.

Afin de garantir cette qualité, la commune a décidé de former le chef voirie, Didier Gueissaz, comme fontainier. Nous vous proposons de découvrir, dans ce numéro, ce métier peu connu au service de la collectivité.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 24 avril 2017. Il a traité les 5 objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2017/05 – Réponse à la motion Dalla Piazza-Dubey-Liechti déposée lors du conseil communal du 31 août 2015 et demandant de déclarer Yvonand zone hors TISA.

Préavis 2016/06 – Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois et autoriser la Municipalité à dissoudre l'Office ORPC région Yverdon, conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois et nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal.

Préavis 2016/07 – Crédit d'étude pour la mise en place d'un concept de stationnement et d'un schéma directeur de la mobilité.

Préavis acceptés:

Préavis 2017/03 – Réfection du stand de tir.

Préavis 2017/04 – Renouvellement parc informatique communal

Dates des prochains Conseils

23 juin	19h00
à la Salle Polyvalente	
4 septembre	20h00
2 octobre	20h00
6 novembre	20h00
4 décembre	20h00
au Forum du Collège de Brit	
2018	
29 janvier 2018	20h00
12 mars 2018	20h00
23 avril 2018	20h00
au Forum du Collège de Brit	
22 juin 2018	19h00
Lieu à définir	

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Des comptes communaux positifs

L'exercice 2016 suit la tendance des années précédentes. Après bouclement, la Municipalité se félicite de dégager un excédent de recettes de plus de 590'000 francs avant amortissements complémentaires. Ce bon résultat doit toutefois être tempéré par des conditions externes très favorables.

L'analyse des comptes 2016 montre que l'apparente bonne santé de la commune repose sur des facteurs dont elle ne maîtrise pas l'évolution. C'est le cas en particuliers pour ses emprunts auprès des banques. Lors de l'élaboration de son budget, la Municipalité privilégie une approche prudente et table sur un taux moyen de 2,5%, alors que le taux moyen des emprunts de la commune s'est établi à 1,27% sur l'ensemble de l'exercice.

Reçu après le bouclement des comptes, un correctif de la péréquation 2016 nous annonce déjà un prélèvement supplémentaire d'environ 350'000

francs à porter sur les comptes 2017. Dans ce ciel bleu, il y a donc quelques nuages à suivre. De plus, l'entretien des bâtiments communaux augmente relativement à leur âge. A cela s'ajoute la perspective des investissements liés à la nouvelle salle de gym et aux futures salles de classes. La réfection des routes se poursuit au rythme que permettent les finances communales. Enfin, le remplacement de la STEP vieillissante qui ne permet plus un respect optimal des normes.

La gestion de déchets tend, elle, à être maîtrisée grâce à l'instauration de taxes basées sur le principe du pollueur/payeur, allégeant ainsi le coût pour l'ensemble de la collectivité.

Malgré ce résultat positif, la Municipalité poursuit une gestion prudente du ménage courant et des investissements afin que la commune puisse poursuivre son développement de manière sereine et sans hypothéquer l'avenir. YR

Réfection d'un tronçon de la C

Les étapes 1 et 2 du chantier, soit la réfection de la rue des Vergers et le carrefour Grand'Rue jusqu'au pont sur la Menthue se sont terminées en 2016 par la pose du tapis de finition.

Bien que le crédit pour la totalité du projet, comprenant également la réfection de l'avenue de Mordagne, a été accepté par le conseil communal, la Municipalité a dû marquer un temps d'arrêt. Il s'agissait en effet d'établir un plan d'investissement pour la législature 2016-2021 et d'évaluer sa capacité financière. En définitive, le solde des travaux pour un montant de 1,45 million de francs a pu être inscrit dans le plan d'investissement et couvert par le nouveau plafond d'endettement de la commune. L'octroi d'une subvention cantonale pour les travaux de réaménagement de cette route cantonale est prévu. Elle ne porte



Une députée Tapa-Sabllia

Depuis le 21 mai 2017, Yvonand compte une députée parmi ses habitants. Anne-Sophie Betschart, ancienne municipale, entrera au Grand conseil vaudois le 1^{er} juillet 2017 pour une législature de cinq ans.

Lors des élections cantonales du 29 avril dernier, Anne-Sophie Betschart est arrivée au 5^e rang de la liste socialiste, soit la première vient-ensuite après les quatre élus, dont Cesla Amarelle. Avant donc de pouvoir confirmer son entrée au Grand Conseil, il fallait encore attendre les résultats du 2^e tour du Conseil d'Etat. La réponse est arrivée le 21 mai. Cesla Amarelle élue, une place de député se libérait.

Anne-Sophie Betschart occupera donc, pour la législature 2017-2021, l'un des quinze sièges attribués au district Jura-Nord vaudois. Parmi les thèmes qu'elle souhaite défendre, on retrouve: le maintien du niveau des prestations sociales (subside assurance

maladie, revenu d'insertion, bourses d'études, etc.), une véritable politique familiale avec le développement des structures pour la petite enfance ainsi que pour les jeunes, la formation pour tous et l'égalité salariale.

Municipale à Yvonand, de 2004 à 2016, à la tête du dicastère des écoles et des affaires sociales, elle a en particulier mis en place et développé les structures pour la petite enfance et le parascolaire et suivi le développement de l'établissement scolaire. Elle a été très active dans la région comme présidente du comité directeur de l'Association scolaire intercommunale Yvonand et environs (ASIYE), du réseau d'accueil Yvonand -Menthue pour la petite enfance

(Rymaje) et membre du comité directeur de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale (ARAS).

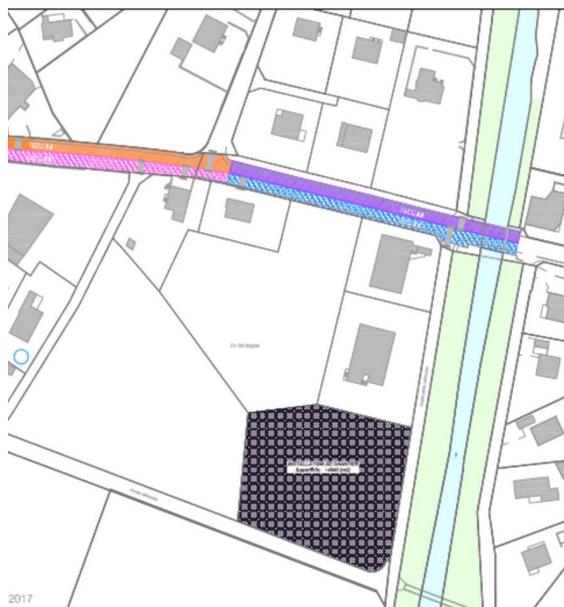
YR



DR

de l'Avenue de Mordagne, Grand'Rue et de la Rue des Vergers

Situation
à l'échelle



toutefois que sur la route elle-même sans les trottoirs. Le taux de couverture peut atteindre un maximum de 49.9% du montant reconnu par le canton.

Le report des travaux était prévu dans les conditions spéciales du dossier d'appel d'offre. La place aménagée pour l'installation de chantier localisée au croisement de l'avenue de Mortaigne et du chemin des Saules a été maintenue durant cette période d'attente. Ceci va permettre d'économiser les coûts d'installation, soit environ Fr. 70'000.-. En contrepartie, l'indemnisation de l'agriculteur exploitant cette surface a été prolongée.

Actuellement le bureau d'ingénieur RLJ est en train de préparer les plans d'exécution du projet. Ces derniers devront encore être approuvés par la direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Une publication dans

la FAO permettra de clore la procédure avant le début des travaux.

Sauf imprévu, les travaux devraient démarrer entre mi-août et fin août 2017. La durée des travaux est estimée à 6 mois. La pose du revêtement final (tapis) pourrait avoir lieu durant un week-end en automne 2018.

Le chantier démarrera depuis le pont sur la Menthue en direction d'Yverdon et comprendra 6 phases de travail reportées sur le plan ci-contre. Pendant la durée des travaux, la circulation sera limitée à une demi-chaussée dans la zone de travail, avec régulation au moyen de feux.

Les bordiers directement concernés seront consultés avant travaux afin de définir les modalités d'intervention aux abords de leur propriété.

RDP

Le métier de fontainier et ses exigences

Depuis 2016, la commune dispose de son propre « fontainier ». Après une formation d'un peu plus d'une année, Didier Gueissaz, chef voirie, a acquis les compétences pour assurer que l'eau potable qui sort de nos robinets soit sans danger. Découverte de cette fonction peu connue avec François Noble, municipal des services industriels, et Didier Gueissaz, chef voirie et fontainier.

Le métier de fontainier existe depuis plusieurs siècles. Par le passé, avant que tout le monde ait l'eau courante à domicile, le fontainier avait la charge de l'entretien des fontaines et des conduites qui les alimentaient. Les habitants venaient là y puiser l'eau nécessaire à la boisson, la cuisson, la toilette, ainsi que pour y abreuver leur bétail.

Le fontainier était connu de tous et respecté car c'était un peu le maître de l'eau. Par la suite, le métier a évolué, et lorsque les fontaines sont devenues simplement décoratives, le titre de fontainier est plus ou moins tombé dans l'oubli.

Aujourd'hui, ce métier de fontainier a évolué et, en 2001, la SSIGE (Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau) a mis en place une formation de fontainier/e avec brevet fédéral pour la Suisse Romande. Non plus pour entretenir les fontaines, mais pour acquérir le bagage lui permettant d'assumer la responsabilité et la sécurité de l'exploitation des infrastructures de production d'eau potable nécessaire à l'alimentation des ménages, commerces, industries et autres consommateurs.

Pourquoi un fontainier à Yvonand ?

François Noble: De toute évidence pour l'importance de l'eau potable dans notre

vie de tous les jours! L'eau n'est pas un bien comme les autres, c'est la denrée alimentaire la plus précieuse qui soit. Notre commune exploite tout le secteur de l'eau potable sur son territoire, en dehors de trois habitations du ch. de la Golaz, des hameaux de Niédens, Le Moulin et la Grand-Moille, qui ont leurs propres sources.

C'est pour appliquer le règlement communal sur la distribution de l'eau potable, pour le suivi du PDDE (Plan directeur de la distribution de l'eau) et de son autocontrôle, que la Municipalité devait mettre en place un suivi et une gestion formelle et efficace de tout ce secteur. Pour assurer cette mission, elle avait besoin d'un responsable attiré de la qualité de l'eau, de la sécurité d'exploitation des installations d'adduction et de la distribution d'eau.

Quelles sont les compétences et les exigences de la fonction de fontainier?

F.N.: Dans les petites et moyennes entreprises de distribution d'eau, le fontainier assure avant tout la sécurité de l'exploitation, l'entretien des installations et répond de la qualité hygiénique de l'eau potable. La

fonction couvre tout le domaine de la distribution, des zones de protection des captages de sources jusqu'aux robinets des consommateurs. Les exigences sont donc élevées. Elles sont largement précisées dans les dispositions légales du *Manuel suisse des denrées alimentaires* et dans les règles techniques de la SSIGE. Le fontainier acquiert son savoir-faire pratique en suivant le cours de formation continue de maître fontainier proposé par la SSIGE qui aboutit à un brevet fédéral. Elle se complète en suivant des formations continues.

Et qu'attend du fontainier le Municipal en charge de ce domaine?

F.N.: Le fontainier doit être un homme de confiance. Sa responsabilité est grande: il veille à ce que l'eau distribuée soit en tout temps propre à la consommation. Pour cela, il s'assure que les installations, appareils et équipements soient installés, développés ou modifiés selon les règles de l'art, mais aussi qu'ils soient régulièrement contrôlés et entretenus. Il rapporte, informe, le cas échéant propose les mesures à prendre à son municipal. Il est le surveillant de l'application du règlement des eaux et intervient en cas d'urgence.

Quel avenir voyez-vous pour l'eau?

F.N.: Dès aujourd'hui, il faut construire un réseau qui réponde aux besoins futurs. Les installations de distribution d'eau potable nécessitent des investissements considérables et ont une durée de vie variant entre 50 et 70 ans. Dès lors, elles requièrent de sérieuses études prospectives, notamment sur le plan du développement économique, démographique et sociologique. Il s'agit de prévoir 50 ans à l'avance le nombre d'habitants et d'entreprises, ainsi que leur consommation moyenne pour une agglomération donnée. Ces études sont en général confiées à des ingénieurs en génie rural ou en génie civil, spécialisés dans ce domaine.



Réservoir de la Comba: la station de pompage vers l'Arribru

M. Gueissaz, parlez-nous de cette formation et de ce brevet fédéral de fontainier?

Les cours théoriques et pratiques sont dispensés par des professionnels expérimentés. Ils permettent d'acquérir de solides connaissances pour assumer au mieux les tâches de fontainier. Elle se compose de 5 modules ou branches. Tout d'abord, les connaissances de base: arithmétique, géométrie, physique et bien entendu l'hydraulique et la chimie de l'eau. Puis les connaissances professionnelles spécifiques: les captages et l'adduction, le stockage et la distribution, l'utilisation de l'eau, les contrôles et entretiens, la connaissance du matériel. La troisième branche, dite «administration», touche au droit, au calcul des prix, à la correspondance et la communication. Enfin, les quatrième et cinquième branches concernent les mensurations et localisations, la sécurité au travail et la signalisation.

Les cours et examens écrits se sont déroulés à Yverdon-les Bains dans le courant 2015 sur 6 semaines de cours et 2 jours d'examens. Les examens oraux et pratiques ont eu lieu à Morat, sur 2 jours. La remise du brevet de fontainier s'est tenue à Moutier en avril 2016.

Pouvez-vous nous énumérer quelques tâches spécifiques du fontainier?

D.G.: Tout d'abord, et par ordre d'importance, c'est la qualité de l'eau et son stockage qu'il faut assurer. Ensuite, le réseau de défense incendie doit être utilisable en tout temps. En parallèle, il faut surveiller les zones de captages, les sources et procéder aux contrôles périodiques selon le manuel d'autocontrôle.

Lors de chantiers, il faut également suivre et vérifier les travaux de construction, de réparation ou de modification d'installations liées à l'eau potable. Cela concerne aussi bien le réseau communal, que les raccordements privés et les branchements d'immeubles. Le service s'occupe également de la gestion des compteurs d'eau et du maintien du bon fonctionnement de tous les organes du réseau.

Il faut aussi répondre aux questions que peuvent se poser les abonnés au réseau d'eau communal.

Toute l'équipe de voirie participe aux travaux et au service de piquet. Je peux

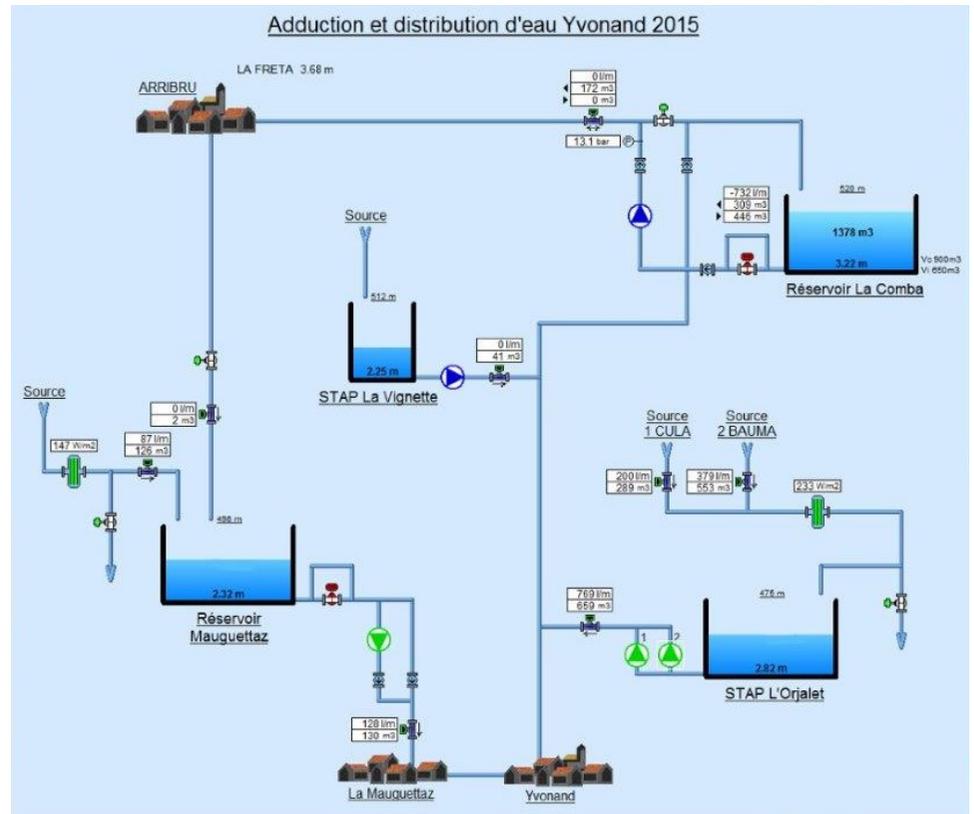


Schéma du réseau de distribution

fortement m'appuyer sur mon suppléant, Jean-Luc Pillonel, et Matéo Chapuisod. Tous deux ont suivi une formation de surveillant de réseau et peuvent de cette manière m'assister avec les connaissances nécessaires.

Quels sont les qualités d'un fontainier ?

D.G.: Ce métier nécessite de travailler en extérieur et par tous les temps, ainsi qu'une bonne flexibilité et disponibilité. Il faut parfois intervenir en urgence, la nuit comme le jour. Le contact avec les habitants, les autorités et les entreprises est très important, même si parfois, les demandes ou exigences légales ne sont pas toujours comprises. Le fontainier doit connaître au mieux son réseau d'eau et son environnement.

Comment voyez-vous l'avenir?

D.G.: Le consommateur est plus exigeant et pose plus de questions. Le service doit être irréprochable. Cela demande davantage de contrôles de qualité, d'interventions en temps réel, de réponses immédiates aux incidents et dysfonctionnements. Il faut donc continuer à optimiser la surveillance avec des commandes automatiques, des systèmes de télétransmissions qui gèrent, informent et alertent.

Le renouvellement du réseau et des installations doit aussi être pris en compte et planifié.

Le fontainier est passé d'un environnement mécanique à un environnement électronique. Encore plus que par le passé, le fontainier aura à se former régulièrement pour accompagner l'évolution dans ce domaine.

Attention les vélos !

De nombreux vélos, vélomoteurs et trottinettes circulent sur les trottoirs sans faire attention aux piétons.

Les trottoirs sont réservés aux piétons.

Les vélos et vélomoteurs ne sont pas autorisés à emprunter les trottoirs.

Pour les trottinettes, rollers, etc. utilisant les trottoirs, il est indispensable d'adapter sa vitesse, d'être prévoyant et

prêt à freiner et surtout de respecter les piétons.

Pour la sécurité, il est bon de rappeler quelques recommandations: pour les cyclistes: porter un casque; pour les adeptes de trottinettes et autres rollers, porter un équipement de protection comprenant un casque, des protège-poignets, coudières et genouillères.

Règlement communal sur la distribution de l'eau potable

Modifications de tarif: Par décision du 13 mars 2017, la Municipalité a modifié le tarif hors obligations légales pour ce qui concerne le prix de l'eau de construction et le prix de l'eau à l'hydrante.

Pour l'**eau de construction** (nouveau bâtiment, agrandissement), la méthode de calcul est changée, dorénavant elle sera facturée à forfait selon le volume du bâtiment en m3 SIA, ceci au prix de 30 centimes (HT) par m3 de construction. La Municipalité se garde la possibilité de diminuer ce cubage si

un bâtiment comporte des espaces vides importants (halles, hangars). Cette nouvelle tarification est plus équitable, plus facile à appliquer et plus précise.

L'**eau prise à l'hydrante**, notamment pour le remplissage de piscines, fait

l'objet d'un **forfait de Fr 100.-** par cas et d'une montant de **Fr 3.55 HT par m3** d'eau consommée (ce montant comprend le prix de base du m3 d'eau potable, la taxe d'épuration et de la taxe collecteurs). Pour l'eau sans retour aux eaux usées ou aux eaux claires, le tarif est inchangé.

Commission de gestion 2016

Visite du réservoir de la Comba le 9 mai 2017



De gauche à droite: MM. Vallon, Ackermann, Steiner, Raselli, Gremaud (Président de la commission), Zbinden, Mme Brügger, accompagnés de M. Pillonel

Ramassage porte à porte des déchets compostables

Le nouveau règlement communal sur les déchets est entré en vigueur le 1^{er} mars 2017.

Les vignettes pour le ramassage hebdomadaire des déchets verts sont valables du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018.

Les tarifs à l'année sont:

- Fr. 50.40 (TVA comprise) pour un container de 120 litres.
- Fr. 100.80 (TVA comprise) pour un container de 240 litres.
- Fr. 151.20 (TVA comprise) pour un container de 360 litres.
- Fr. 323.40 (TVA comprise) pour un container de 770 litres.

La vignette indique la contenance du container. Elle est à coller sur le couvercle du container.

Agenda 21 – Marché du jeudi



Marché hebdomadaire

Tous les jeudis rue de la Tannerie de 16h à 20h



Depuis le 1^{er} juin 2017, les containers dépourvus de vignette officielles ne sont plus vidangés.

Les hirondelles, une espèce à préserver

Après un long vol de plus de 7'000 km depuis l'Afrique, les hirondelles sont de retour chez nous. Elles cherchent avant-toits, rebords ou balcons pour y nicher. Autrefois, avoir des hirondelles chez soi était un signe de bonheur. Aujourd'hui, elles sont vues comme source de gêne, en particulier à cause des fientes. Petit tour d'horizon sur les moyens d'une bonne cohabitation.

Depuis quelque temps, la tolérance des locataires et des propriétaires d'immeubles diminue à l'encontre des nids et des fientes d'hirondelles, surtout sur les façades rénovées ou sur les nouveaux bâtiments. Ces derniers sont particulièrement attrayants pour les hirondelles de fenêtre car ils se trouvent souvent à proximité de chantiers où il y a du matériel de bonne qualité pour construire les nids. De plus, les nids semblent bien adhérer aux crépis minéraux frais.

Au niveau de la loi, c'est clair: toutes les espèces d'hirondelles sont protégées. Celui qui dérange leur reproduction est punissable. Les nids doivent être autant que possible préservés. Si l'on ne peut absolument pas éviter d'enlever les nids, il faut alors les ôter en hiver

uniquement. Depuis 2010, l'hirondelle de fenêtre figure comme «potentiellement menacée» sur la Liste rouge.

Les reconnaître

L'hirondelle de fenêtre est plus petite que l'hirondelle rustique et sa queue est moins fourchue. Le dessus de son corps est bleu noir brillant, à l'exception du croupion blanc. Le dessous est blanc pur. Son nid est construit à base de terre argileuse et calcaire, il a la forme d'un quart de boule avec un orifice en demi-cercle sur le bord supérieur.

Utilisation de nids artificiels

Il est particulièrement judicieux d'installer des nids artificiels là où le matériel de construction manque et où

les hirondelles de fenêtre nichent encore. En dessous des sites des nids, il doit y avoir un espace libre de tout obstacle d'au moins 3 m. L'orientation des nids ne joue pas de rôle. Par contre, l'entrée du nid doit être en retrait d'au moins 15 cm depuis le rebord du toit, à cause de la pluie. La planche supérieure du nid (en pavatex) doit en plus être bien ajustée au sous-toit: les cavités éventuelles sont à remplir avec des cales (voir ill.). Il est judicieux de placer plusieurs nids en série. Nettoyez-les si possible tous les deux ans!

Diminuer les salissures

Pour garder les salissures dans des limites acceptables, les nichoirs ne devraient être fixés que sur des façades non problématiques – et toujours après concertation avec les locataires et les propriétaires. Afin de protéger la façade, on place autant que possible les nids en avant du sous-toit ou alors on installe une planchette sous le nid pour retenir les fientes (voir ill.). Celles-ci sont utilisables dans le jardin comme engrais azoté. S'il s'agit d'une façade délicate, par exemple au dessus d'une entrée, de places de parking ou d'une terrasse, on peut empêcher la construction de nid en plaçant un matériel lisse (plastique, tôle, etc.) sur les 20–25 cm du haut du mur. Sur les crépis à base de dispersion, la boue ne tient pas non plus! Nous déconseillons les filets de protection.

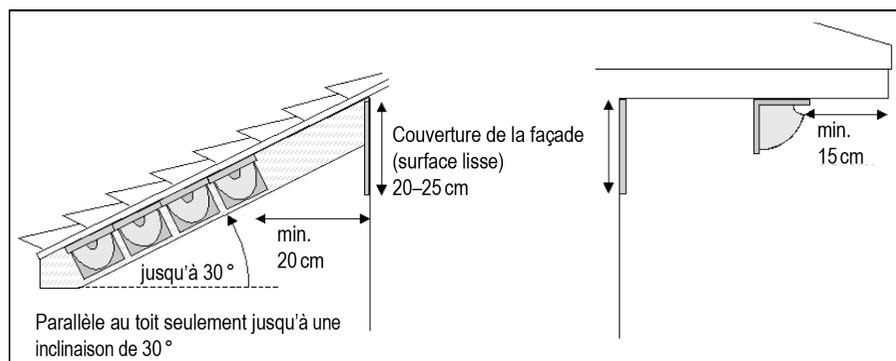
Yann Rod avec J. von Hirschheydt | 2004, révisé 2012

© Station ornithologique suisse & Association suisse pour la protection des Oiseaux ASPO/ BirdLife Suisse

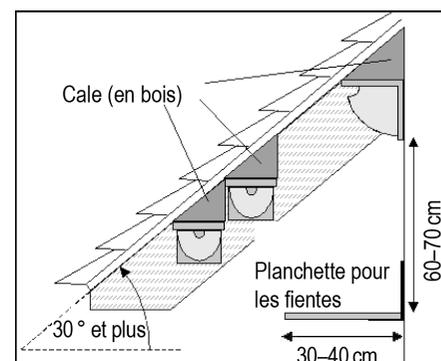


Hirondelle de fenêtre

© Ruedi Aeschlimann



Exemples de poses de nids artificiels selon la pente du toit.



A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Dans le dernier numéro du Tapa-Sabllia vous avez découvert le principe de la lithographie avec la préparation de la pierre et l'art de transposer le dessin au moyen de crayons gras sur la pierre.

Une fois ces deux opérations délicates exécutées, la pierre est fixée sur le plateau qui repose sur un cylindre et sur des glissières. Après l'humidification et l'encre de la pierre, on couche sur cette dernière une feuille de papier à imprimer, que l'on la recouvre d'un petit matelas de feuilles de maculature et, par-dessus le tout, d'un carton Presspan graissé pour faciliter le glissement du râteau.

L'imprimeur règle la pression nécessaire en appuyant avec le pied sur la longue pédale de bois et tourne simultanément l'étoile pour faire passer, sous le râteau, le plateau qui supporte la pierre et le papier. Une fois la pierre arrivée en fin de parcours, on relâche la pression, on ramène le chariot en position de départ et on découvre l'image imprimée.

L'impression est une des phases les plus importantes de la réalisation d'une lithographie et dépend pour beaucoup de l'habileté et du savoir-faire du lithographe, car c'est lui qui juge ce qu'une pierre doit rendre sur le papier pour répondre exactement à l'attente de

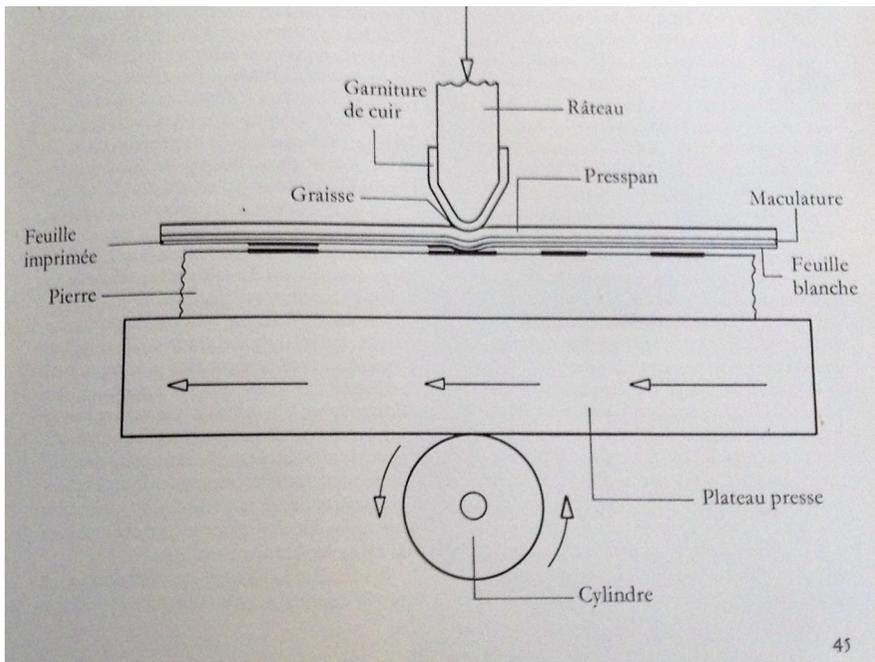
l'artiste et pour traduire fidèlement son message.

Les presses lithographiques

A l'Espace Gutenberg vous avez la chance de pouvoir admirer deux presses à bras françaises Eugène Brisset. Ces deux presses en bois dites aussi « Presses à étoile » ont été construites à Paris vers 1850.

Nous avons également une presse à bras allemande en fonte qui date aussi de la fin du XIX^e siècle. La pédale en bois est remplacée par un levier et l'étoile par une manivelle. Le principe d'impression reste identique à celui de la presse à bras française.

Jean-Pierre Grossrieder



Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 les mardis dès 19 h. 30.

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations. Informations complètes sur www.espacegutenberg.ch



Presse à bras française Eugène Brisset



Presse à bras allemande

À pied au fil de La Menthue, de la source à l'embouchure, avec les Marcha-Sabllia !

Eh oui, nous allons profiter de ces deux prochains mois d'été pour finaliser notre projet-phare de l'année 2017: marcher d'un bout à l'autre de notre belle mais sauvage rivière, La Menthue. Nous avons déjà fait les deux premières étapes, voici les deux dernières:

Le mercredi 19 juillet 2017, troisième étape, de Bercher à Donneloye, soit 11 km de sentiers (3 h. de marche) qui nous feront mieux apprécier la beauté qu'offre La Menthue au regard, mais aussi les obligations qu'elle impose en matière de ponts et chaussées. Nous passerons par Bioley-Magnoux dont le château servit de quartier général à Charles le Téméraire avant la bataille qu'il perdit à Morat en 1476. Puis nous ferons un petit détour par Gossens avant de gagner Donneloye, ceci après avoir marché sur le tout premier pont de pierre jamais construit sur La Menthue. Pour participer à cette sortie, soyez en gare d'Yvonand pour le train de 8h47 ou à Yverdon pour le bus de 9h10 avec un billet simple pour Bercher et un pique-nique. Pour le retour, nous achèterons le

billet dans le bus à Donneloye, et devrions arriver à Yverdon à 13h43, puis à Yvonand au train de 14h10.

Le mercredi 16 août 2017, quatrième et dernière étape, de Donneloye à Yvonand, soit 13 km de sentiers (3-1/2 heures de marche). Nous descendrons d'abord à La Menthue puis monterons vers Cronay avant de rejoindre La Maugezzaz en passant par Planchamp et les vergers de La Crausaz. De là nous suivrons La Menthue jusqu'à son embouchure dans le lac. Rendez-vous en gare d'Yvonand pour le train de 9h18 (ou à Yverdon pour le bus de 9h48) avec un billet pour Donneloye et un pique-nique. Nous devrions être de retour à Yvonand vers 14h00.

Les balades auront en principe lieu par tous les temps – sauf orages. Pas

d'inscription requise, on part avec ceux présents au rendez-vs. Rien à payer, si ce n'est le prix du transport. Des tracés de parcours et d'autres explications sont disponibles sur demande par *mail* au chef de course ou au bureau de l'Office du Tourisme.

Renseignements :

Auprès du chef de course
pierre.steiner@hispeed.ch

ou :

Office du tourisme d'Yvonand :

Tél. 024 430 22 02

Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi :

9h00 – 13h00

Jeudi: 14h00 – 18h00



Fête du 1er août

Cette année, la Fête du 1er août est organisée par la société d'unihockey des Fireflies.

Le feu d'artifice sera tiré à 22h45 à Goncerut.

Le programme complet vous parviendra prochainement par la poste.



Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° d'octobre 2017

Délai rédactionnel 15.09.

Parution 15.10.

N° de décembre 2017

Délai rédactionnel 15.11.

Parution 15.12.

A l'agenda

- 16 au 18 juin
Fête du Port
- 28 juin
Promotions des écoles
- 7 et 8 juillet
Jeunesse d'Yvonand
Tournoi de Beach Volley
Plage Goncerut
- 9 juillet
Club de pétanque
Tournoi des Amis
Petite Amérique
- 20 juillet
Atelier Boomerang
Pré de l'Hôtel-de-Ville
- 22 juillet
Fête de la bondelle
Village des pêcheurs
- 28 juillet
AIY
Bal du Camping
Buvette de la Plage
- 1er août Fête Nationale
Fireflies
Plage Goncerut
- 9 août
Cinéma à la plage
Plage des Pins
(Forum en Brit en cas de mauvais temps)

ATTENTION

Au vu de l'augmentation importante de la population, nous vous informons que, dès le 15 juin 2017, l'ouverture de nos bureaux sera modifiée afin de permettre à notre administration de gérer au mieux vos demandes.

Nous vous remercions de votre compréhension.

De plus amples informations vous parviendront par le biais d'un tous-ménages.



Qu'est-ce que le Pédibus? Comme un vrai bus, le Pédibus respecte un horaire, suit un itinéraire et a ses propres conducteurs. Seule différence: il s'agit d'un bus à pied!

Le Pédibus est un excellent moyen pour emmener les enfants à l'école. Il est assurément le plus sûr car les enfants, encadrés par des parents, sont à l'abri du trafic et des autres dangers tout en apprenant à se comporter adéquatement dans l'espace public en tant que piéton. Cet apprentissage, mille fois répété, sera acquis pour longtemps car on sait aujourd'hui que les habitudes prises pendant l'enfance perdurent plus facilement à l'âge adulte. Le pédibus c'est aussi un super moment de convivialité; les enfants et les parents du quartier apprennent à se connaître, s'entraident et cela entraîne forcément une bonne humeur et une bonne ambiance dans le quartier. Enfin, marcher jusqu'à l'école, par tous les temps, permet de se défouler, de s'aérer, de faire de l'exercice régulièrement et permet également aux parents de gagner du temps les jours où ils ne doivent pas accompagner les enfants.

Le pédibus s'adresse principalement aux plus jeunes enfants, mais il n'y a aucune restriction d'âge. L'expérience nous montre cependant que lorsqu'ils ont pris l'habitude de faire le trajet à pieds, une fois qu'ils atteignent l'âge de 7-8 ans, ils demandent à le faire seuls et en sont parfaitement capables.

Intéressé? Contactez-nous via le site internet www.apey.ch nous vous en dirons plus et serons à vos côtés pour informer et contacter les familles de votre quartier, organiser les itinéraires, installer des panneaux pour signaler les arrêts, et bien d'autres choses encore...





Centre nautique
Les Vikings
Jean-Luc Meystre
Av des Pins 34
1462 Yvonand
Tél: 079 342 90 50 www.lesvikings.ch

NOUVEAU A YVONAND
En exclusivité sur le lac de Neuchâtel
Location de pirogues polynésiennes

Ecole de navigation, préparation aux permis de voile et moteur.
Location StandUp Paddle, SurfBike
Planches à voile, Pédales, Dériveurs.

Vos enfants désirent découvrir la voile, encore quelques places dans nos stages de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi.
10 juillet au 14 juillet
7 août au 11 août
14 août au 18 août
Ouvert à tous niveaux, dès 6 ans.



Table d'hôtes

YVONAND

Clos-Buttisy

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marianne et Jean-Marc Burdet vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	La Grand-Moille 7, 1462 Yvonand
Horaire et dates	À midi, les mardis 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre 2017
Participation	15 fr. tout compris
Renseignements Inscriptions	Marianne et Jean-Marc Burdet 024 430 12 03 ou 079 267 21 80 24h à l'avance Transport à disposition sur demande



Impressum

Editeur responsable: Commune d'Yvonand

Comité de rédaction et rédaction (sauf ment.):
F. Noble, R. Dalla Piazza, Y. Rod (coordination)

Mise en page: S. Gobalet Stauffer

Photos (sauf ment.): Y. Rod, F. Noble

Imprimerie: artgraphic cavin sa, Grandson

carrosserie
s.aliberti

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

SEBASTIANO ALIBERTI

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch

Attention à l'arnaque !

Ces derniers temps, une entreprise prospecte par téléphone pour l'insertion d'annonces publicitaires dans une plaquette.

Elle argumente qu'elle est mandatée par la Commune. C'est FAUX !

Si la commune confie un mandat à un tiers, elle informe les personnes concernées par écrit dans tous les cas. Si vous avez un doute, demandez une légitimation.



«Bernard Michoud remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée.»

Il a le plaisir de vous présenter son successeur M. Juan-Carlos Janeiro /

Agence générale André Perriard
Juan-Carlos Janeiro,
Conseiller en assurances
Avenue de la Gare 6, 1462 Yvonand
Tél. 024 424 24 10, yvonand@axa-winterthur.ch



réinventons / la protection financière



RA'17

2 et 3 septembre 2017

Yvonand

On recherche des bénévoles!
Inscrivez-vous sur notre site

www.ra17.ch



Agence Yvonand
Avenue de la Gare 6

le futur retraité Bernard Michoud
et son successeur Juan Janeiro
ont le plaisir de vous inviter à un apéro

Venez partager le verre de l'amitié à l'agence
selon vos disponibilités

mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2017
de 16h00 à 19h00

Nouvelles tisanes

Les herbes du compagnon : *la tasse* 3.80
la théière 7.00

Les formules pt'déj de 8h00 à 10h30

Café, croissant 4.50

Café Tartines 6.00

avec jus frais

1dl 7.50

2dl 8.50

A l'anglaise 6.00

Œuf au plat, lardons

Pain, beurre salé et une boisson chaude

avec jus frais 1dl 8.00

2dl 9.00

Mardi à vendredi 8h00 - 20h30

Samedi 8h00 - 17h00

Rue de la Mauguettaz 2 1462 Yvonand

024.430.30.52

www.aubarathym.ch

**Votre publicité ici ?**

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 9 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse

sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données:

Textes: word

Images: JPEG

Annonce prête au bon format:

JPEG ou PDF

Format et prix des publicités

- 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.–
- 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.–

Hôtel de la Gare Yvonand

Atelier Züri - Breizh

Jacky & Evy JAN, Yvonand www.zueribreizh.ch

Mingard
Boucherie et Alimentation SA

VENDREDI & SAMEDI
23 & 24 JUIN 2017

DÉGUSTATION
DE BIÈRES
SPÉCIALES

- 1 VENDREDI & SAMEDI RABAIS SUR L'ENSEMBLE DES BIÈRES SPÉCIALES
Dégustation de diverses bières de notre assortiment.
- 2 SAMEDI: MOMENT DE DÉCOUVERTE ET D'INITIATION À 17H30
Présentation de bières de suisse romande par le brasseur des trois Dames de Saintes-Croix. SUR INSCRIPTION AU MAGASIN JUSQU'AU 19.06.2017

AMSTEIN!
Vandœuvre de la Bière!
www.amstein.ch

www.BOUCHERIE-YVONAND.CH

Contacter l'administrationSecrétariat municipal:

Tél. 024 557 73 05

greffe@yvonand.ch

Contrôle des habitants:

Tél. 024 557 73 00

controle.habitants@yvonand.ch

Service de voirie:

Tél. 024 430 23 41

voirie@yvonand.ch

Bourse communale:

Tél. 024 557 73 07

bourse@yvonand.ch

Bureau technique:

Tél. 024 557 73 02

technique@yvonand.ch

En permanence:

www.yvonand.ch